

## APERÇU

## BURKINA FASO 2019–2020 / CONFLIT

DATE DE DÉBUT DE LA CRISE	Début du conflit daté en 2015. Activation des groupes sectoriels le 5 décembre 2019
PERSONNES AFFECTÉES	2.9 millions de personnes*
PERSONNES DÉPLACÉES	1,074,993 personnes (décembre 2020)**
LOGEMENTS DÉTRUITS	13,503 logements détruits***
PERSONNES AVEC BESOINS EN MATIÈRE D'ABRIS	960,180 personnes****
PERSONNES AIDÉES DANS LE RÉPONSE	28,560 ménages ont bénéficié d'articles non alimentaires 32,560 ménages ont bénéficié d'abris d'urgence. 556 ménages ont bénéficié d'abris semi-durables*****



## RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une insécurité croissante alimentée par des groupes extrémistes internationaux et nationaux. Entre 2015 et 2018, la violence s'est largement concentrée dans la région burkinabé du Sahel. Le nombre de personnes déplacées a ensuite fortement augmenté, de 87,000 en janvier 2019 à plus d'un million en novembre 2020. L'intervention en matière d'abris a été intensifiée afin d'aider le Gouvernement du Burkina Faso à fournir des abris aux milliers de personnes vivant dans des communautés d'accueil où les espaces disponibles sont restreints.

\* Source: Plan de réponse humanitaire 2020

\*\* Source: CONASUR, rapport de situation (Déc 2020)

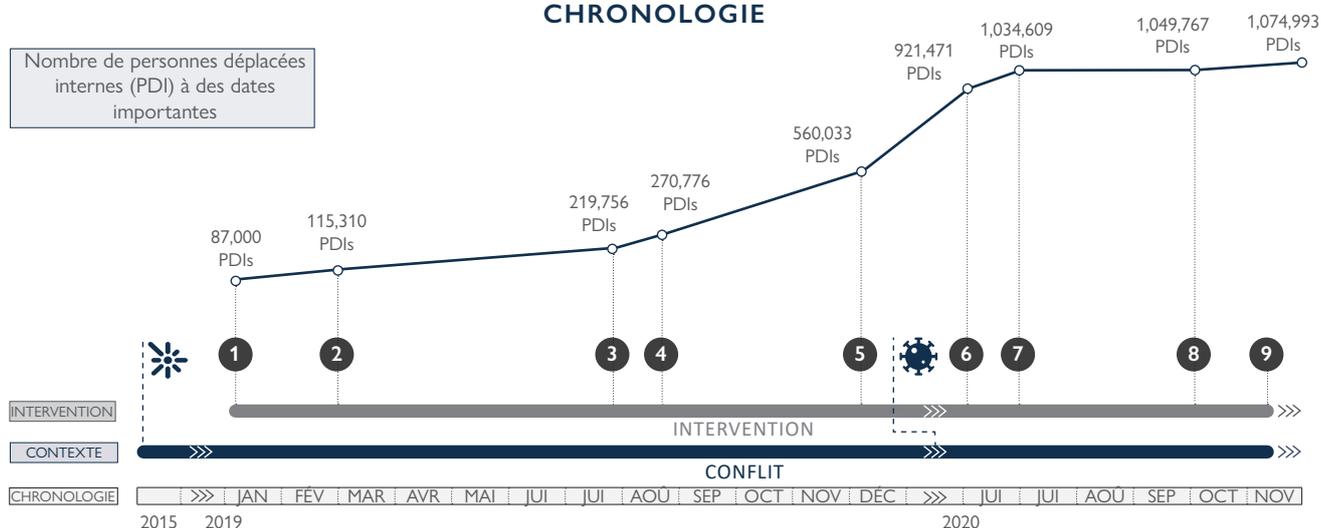
\*\*\* Source: CONASUR tableau de bord trimestriel (Janv 2021)

\*\*\*\* Source: Tableau de bord du groupe sectoriel des abris (Déc 2020)

\*\*\*\*\* Source: Tableau de bord du groupe sectoriel des abris (Déc. 2020)

Les chiffres portent sur la période comprise entre janv. 2020 et déc. 2020.

## CHRONOLOGIE



**2015:** Début du conflit daté en 2015.

- 1 **Jan 2019:** Lancement du groupe de travail sur les abris/articles non alimentaires.
- 2 **Mars 2019:** Création du premier kit standard d'articles non alimentaires.
- 3 **30 juil 2019:** Premier groupe de travail infranational.
- 4 **19 août 2019:** Déploiement d'un coordonnateur des groupes sectoriels des abris à l'échelle nationale.
- 5 **11 déc 2019:** Activation du groupe sectoriel des abris.

**11 mars 2020:** L'OMS qualifie la flambée de COVID-19 (nouveau coronavirus) de pandémie mondiale.

- 6 **Juin 2020:** Mise en place de points focaux régionaux des groupes sectoriels des abris pour les principales régions de déplacement (Boucle du Mouhoun, Est, Nord, Centre-Nord, Sahel).
- 7 **Juil-sep 2020:** La saison des pluies complique l'intervention en matière d'abris et des adaptations sont apportées.
- 8 **Oct 2020:** déploiement d'un coordonnateur pour le sous-cluster de la province du Centre-Nord.
- 9 **18 nov 2020:** Atelier d'examen de la stratégie.

## CONTEXTE

Le Burkina Faso est un pays d'Afrique de l'Ouest sans littoral et limitrophe du Mali, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin. Il est composé de trois zones climatiques: une savane tropicale à climat chaud au sud, un climat tropical semi-aride chaud sous influence du désert du Sahel au nord, et le désert à l'extrême nord du pays. La majorité de la population (80% de la population active) dépend de l'agriculture comme moyen de subsistance.

L'instabilité a débuté dans la région du Soum, où le groupe Ansarul Islam a cherché à instaurer un nouvel ordre social basé sur une interprétation extrémiste de l'islam, ce qui a séduit certaines populations locales insatisfaites sur le plan économique. Les attaques se sont généralisées en 2018 et en 2019, l'insécurité provenant de l'intérieur du pays. Cette insécurité a érodé la confiance entre certains groupes ethniques dominants du Burkina Faso et mis les autorités nationales au défi de renforcer la sécurité dans l'ensemble du pays.

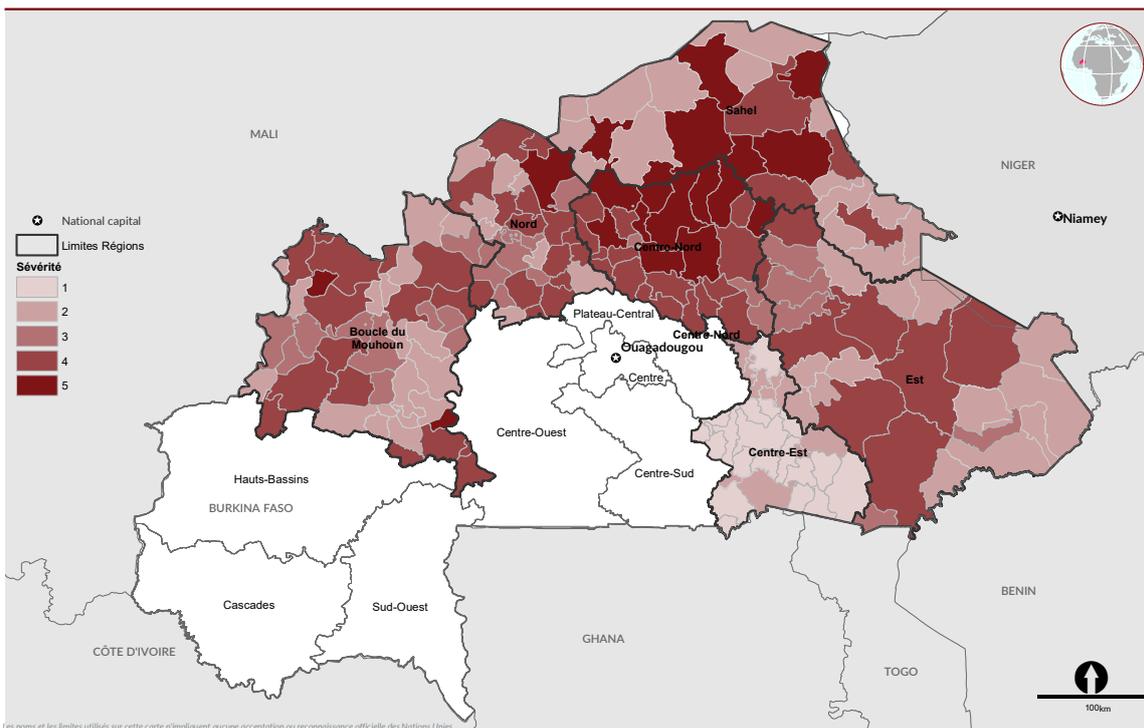
## LA SITUATION AVANT LA CRISE

Les populations de la région vivaient dans différents types de maisons. Tout au nord du Burkina Faso, les habitants résident dans des maisons traditionnelles en forme de dôme ou de cône, semblables à des abris, qui sont conçues pour être rapidement démontées et remontées lorsqu'ils se déplacent sur de longues distances avec leur bétail, à la recherche de pâturages. Au début de la crise, ce type

de construction était celui que les acteurs humanitaires connaissaient le mieux, un abri d'urgence similaire ayant été utilisé dans le cadre de l'intervention en faveur des réfugiés maliens (2012) dans la région du Sahel. Parmi les autres abris traditionnels du Burkina Faso, on peut citer les huttes rondes disposées en cercle, la position des différentes huttes reflétant le rôle traditionnel et politique de la famille. Les huttes sont également utilisées pour abriter des animaux. Dans les zones urbaines, on trouve des habitations en terre crue ou en béton avec des toits en chaume ou en tôle ondulée.

En raison d'une urbanisation rapide, le Gouvernement burkinabé était, avant la crise, déjà aux prises avec des difficultés liées aux terrains et au logement dans les zones urbaines. Dans le cadre de sa réglementation foncière, le Burkina Faso a dû opérer une distinction entre terrains formels et informels. Les zones informelles des établissements sont qualifiées de «zones non loties». L'étude de la carte d'une ville quelconque au Burkina Faso permet de constater que ces zones ne sont pas géométriques. Elles ne sont généralement pas reliées à l'eau et à l'électricité, que les habitants doivent se procurer par eux-mêmes. L'accès au droit foncier y est difficile. Les établissements planifiés ou «zones loties» présentent une forme géométrique clairement définie et ont accès à l'eau et à l'électricité, et les droits fonciers sont aisément établis. Malgré l'existence de politiques publiques, la spéculation foncière est une conséquence directe de cette division entre les deux types de terrains.

BURKINA FASO  
**Carte de Sévérité des besoins (Abris)**  
 A la date du 23 oct. 2020



Les noms et les limites utilisés sur cette carte n'impliquent aucune acceptation ou reconnaissance officielle des Nations Unies.  
 Date de Production: 23 oct. 2020 Source(s): Cluster Abris, HNO-HRP2021 Auteur(s): kizima@unhcr.org Feedback: Cluster Abris - Burkina Faso Nom du Fichier: 20201021\_Cluster\_Abris\_BFA\_Carte de Severite Abris

Carte de la sévérité des besoins en matière d'abris établie par le groupe sectoriel des abris (Octobre 2020).

## SITUATION PENDANT/APRÈS LA CRISE

De nombreuses personnes déplacées se sont tournées vers des communautés d'accueil qu'elles connaissaient par des proches, ou s'en sont remises à l'hospitalité des populations locales. En 2019, on estimait que plus de 80% des personnes déplacées internes vivaient au sein de communautés hôtes dans des centres urbains où de nombreux services sont disponibles et accessibles. En raison de la brusque augmentation du nombre de personnes déplacées, les communautés et populations d'accueil ont rapidement été dépassées. Les ressources en eau et en énergie se sont faites rares et les marchés locaux se sont retrouvés sous pression.

Les acteurs dans le domaine des abris ont immédiatement cherché à désengorger les logements des communautés d'accueil en fournissant des abris d'urgence à l'extérieur de leurs abris ou dans des zones allouées par les autorités (généralement, des zones non loties). Les personnes déplacées internes ont également trouvé refuge dans des établissements scolaires, ceux-ci étant identifiés comme des espaces ouverts en permanence au public. Étant donné que nombre des premières attaques violentes ont eu lieu la nuit, ces espaces étaient les plus accessibles. Les groupes sectoriels des abris, WASH et de l'éducation ont eu peu de temps pour trouver des solutions rapides à cette situation avant le début de l'année scolaire. À l'été 2019, des abris d'urgence ont été érigés à l'extérieur des habitations. Des aides financières ont également permis aux personnes déplacées internes d'acquiescer et d'assembler des abris dans les zones non loties. Les partenaires du groupe sectoriel WASH ont alors été pressés d'assurer à ces populations un accès à de l'eau potable et à des latrines dans les zones de construction de ces abris. La stratégie du groupe sectoriel des abris a immédiatement identifié la nécessité de mieux planifier les établissements dans le cadre de l'intervention afin de faciliter l'action des partenaires à la fois du groupe sectoriel WASH et de celui des abris. En raison du manque de terrains et d'espace, de nombreux abris d'urgence et transitoires sont désormais érigés dans les zones non loties.

Au début de l'intervention, les autorités ont autorisé l'établissement de deux camps formels dans la province du Centre-Nord: celui de Barsalogo, à 5 kilomètres du centre-ville, et celui de Foubé. Ces camps ont été largement plébiscités, la population qui s'y est établie (en grande partie des Peuls sans lien avec la communauté) ayant des raisons de craindre une installation dans les communautés d'accueil (Mossi) en raison de leur appartenance ethnique différente. La création de camps supplémentaires destinés aux personnes déplacées a néanmoins suscité des réticences, motivées par la crainte que ces camps s'éternisent sans que des solutions à plus long terme ne puissent être apportées aux populations déplacées. Le groupe sectoriel des abris et un groupe de travail sur la gestion des sites ont collaboré avec les autorités en vue de trouver des terrains permettant de désengorger les zones surpeuplées. Selon le groupe de travail sur la gestion des sites, en décembre 2020, 94 sites d'hébergement temporaire de nature tant spontanée que formelle avaient été identifiés et suivis.

Outre un hébergement dans la communauté d'accueil, les personnes déplacées internes ont bénéficié de solutions d'abri d'urgence, dont des tentes sahéliennes (ou tentes touareg), des unités de logement pour réfugiés et des abris à armature en bois recouverte de bâches en plastique. Un certain nombre d'abris d'urgence ont été gravement endommagés par les inondations et les vents violents pendant la saison des pluies. Les spécifications techniques ont été revues par un groupe de travail technique en vue de renforcer les abris, mais aussi de prendre en compte la durée inconnue de la crise. L'intervention en matière d'abris est passée d'une nature urgente à une nature semi-durable. L'action semi-durable repose sur un système de construction traditionnel local à base de briques d'argile séchées au soleil.

Le secrétariat du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR) a bénéficié d'un appui lui permettant de procéder au suivi régulier des personnes déplacées internes et de leur nombre. Ce mécanisme garantit que le Gouvernement reste aux commandes de



Des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au camp de Barsalogo en 2019, plusieurs mois après leur déplacement.

l'intervention, à l'écoute des problèmes spécifiques de ses ressortissants. Le CONASUR assure un suivi régulier des différents types d'abris. En novembre 2020, il a été en mesure d'enregistrer et d'évaluer les conditions dans lesquelles vivent les personnes déplacées internes. D'après ses statistiques, ces personnes vivent dans les types d'abris suivants (95,064 ménages observés):

Types d'abris occupés par les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays	
53%	Maisons en terre/briques
18%	Logements en béton
11%	Huttes
7%	Hangars
7%	Tentes
0.65%	Maisons en bois
0.64%	Établissements scolaires
0.56%	Bâtiments publics
0.09%	Bâtiments religieux (églises ou mosquées)

## INTERVENTION NATIONALE EN MATIÈRE D'ABRIS /D'ARTICLES NON ALIMENTAIRES

### RÔLE DES AUTORITÉS

Le principal organe public d'intervention humanitaire au Burkina-Faso est le CONASUR. Cet organe public fait office d'organe général d'intervention en réponse à des situations d'urgence. S'il ne possède pas d'expertise technique dans le domaine des abris et des établissements, sa principale fonction consiste à se concerter avec les ministères clés de l'intervention. Lorsque le groupe sectoriel des abris a été mis en place, il a rapidement été établi qu'il serait nécessaire d'instaurer une liaison avec le Ministère burkinabé de l'urbanisme et de l'habitat afin de s'attaquer à certains des problèmes liés au manque de terrains et de parcs de logements disponibles pour les personnes déplacées.

Cette liaison a permis d'avancer sur la question, le groupe sectoriel des abris ayant pu obtenir des terrains. Ce dernier s'attache maintenant à renforcer la capacité des partenaires dans le domaine de la planification d'établissements, à même d'accueillir des personnes déplacées internes, les communautés d'accueil se trouvant en situation de surpopulation. Les maires se démènent pour trouver des fonds et participent aux interventions locales, car la crise des déplacements entraîne de lourdes conséquences sur les ressources disponibles pour les habitants de leurs villes et les personnes déplacées dans leurs communautés. L'appui des acteurs internationaux est donc essentiel pour permettre aux autorités municipales de participer à l'action menée.

### TYPES D'ABRIS

Le groupe de travail technique du groupe sectoriel des abris élabore et revoit les différentes normes de performance des abris utilisés. Les conditions climatiques au Burkina Faso – chaleur, vent, pluie – ont obligé les partenaires du groupe sectoriel des abris à étudier comment adapter les abris afin qu'ils soient correctement aérés, durables et résistants aux éléments.

En novembre 2019, un atelier a été organisé sur les origines de la tente sahéenne et sur la manière dont le kit standard a été adapté aux spécificités des lieux où il a été distribué au Burkina Faso. Les partenaires ont procédé à des évaluations approfondies de la performance des différentes solutions d'abri d'urgence. Les activités menées par le groupe de travail technique ont abouti à deux documents détaillés, un examen des interventions mises en œuvre jusqu'en mars 2020 et un autre document plus poussé sur la typologie des abris et sur les conditions dans lesquelles proposer les différents types d'abris. Ce passage en revue des types d'abris a également débouché sur des tableaux spécifiques qui listent les solutions appropriées pour chacune des principales régions de déplacement.



Des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays logées sur un site comprenant des abris d'urgence et durables. L'intervention en matière d'abris évolue progressivement de solutions d'urgence vers des solutions semi-durables.

## APPROCHE MONÉTAIRE ET ABRIS

En raison du manque de ressources et des difficultés rencontrées dans le cadre du transport des matériaux au sein du Burkina Faso (approvisionnement et logistique), l'intervention menée a rapidement intégré le versement d'espèces, que les personnes déplacées internes ont utilisées pour acheter des articles non alimentaires sur les marchés, acquérir des terrains dans les zones non loties et rémunérer les ouvriers chargés de construire leurs abris. Bien qu'il s'agisse d'un moyen efficace d'aider les personnes déplacées, il a été noté que l'aide technique et le suivi constituaient deux aspects importants du programme qui devaient être renforcés en vue de réaliser les objectifs en matière d'abris.

### PRINCIPALES DIFFICULTÉS

1. L'une des difficultés majeures de l'intervention en matière d'abris est le déficit de ressources financières, qui ne permet pas de mobiliser suffisamment de partenaires, en particulier pour la composante Abris.
2. Une deuxième difficulté est la réticence des autorités à mettre en place des établissements temporaires pour accueillir les nouvelles personnes déplacées par le conflit, considérant les camps comme une solution de dernier recours.
3. En raison de l'insécurité et de la nature isolée du Sahel, il est difficile d'obtenir rapidement des informations actualisées sur les schémas de déplacement et d'établissement afin d'éclairer les interventions en temps réel.



Tentes sahéniennes montées par des partenaires afin d'héberger des personnes déplacées internes qui vivent dans des centres collectifs et des abris surpeuplés.

## IMPACTS PLUS LARGES

L'insécurité au Sahel a été ressentie au-delà du Burkina Faso, avec une détérioration de la situation au Mali et au Niger. En raison des similarités climatiques entre ces pays, les groupes sectoriels des abris et le groupe de travail sur les abris dans ces pays ont exploité les synergies et échangé sur les types d'abris, et partagé les enseignements tirés. Cette mutualisation des informations a largement contribué à l'efficacité de la coordination. Le Burkina Faso est le seul pays du Sahel à avoir été classé comme intervention de niveau 3 par le Comité permanent interorganisations, ce qui a entraîné l'octroi de ressources supplémentaires au Mali et au Niger visant à prévenir une forte dégradation de la situation de déplacement. La qualification de niveau 3 a permis d'allouer de nombreuses ressources à la réponse aux besoins en matière d'abris dans le pays et à la constitution d'une équipe solide en charge de l'intervention. En retour, cette équipe a partagé ses outils avec les pays qui relèvent des défis similaires.



Personnes déplacées internes hébergées dans des unités de logement pour réfugiés afin de désengorger les zones surpeuplées dans la ville de Pissila.



Abris semi-durables en terre crue. Les personnes déplacées internes reçoivent des conseils techniques et un soutien financier pour réaliser ces constructions.

### ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- Dans les zones de gestion des terres et là où les personnes déplacées internes vivent souvent dans des communautés d'accueil urbaines et surpeuplées, la planification des établissements est un aspect crucial de la stratégie du groupe sectoriel des abris. Une analyse géospatiale précoce peut faciliter la détermination des sites sur lesquels allouer des abris d'urgence et mettre en place des établissements temporaires à même de soulager les communautés d'accueil.
- Les organismes chefs de fil du groupe sectoriel devraient rapidement mettre sur pied la coordination en matière d'abris afin que le personnel chargé de la coordination et des stratégies minimums en matière d'abris soient en place pour démarrer l'intervention.
- Le Fonds Central pour les Interventions d'Urgence (CERF) s'est avéré être une ressource clé pour lancer la programmation de l'intervention en matière d'abris et d'établissements.
- Il est essentiel d'assurer sans délai la coordination avec les autorités et de les appuyer.
- Il est essentiel de collaborer avec le groupe sectoriel WASH pour renforcer tant la programmation en matière d'articles non alimentaires que la mise en oeuvre des aspects de la stratégie du groupe sectoriel sur la planification des sites aménagés temporaires.